



Argenteuil, le Mercredi 21 décembre 2016

Objet : Non-respect de la laïcité en milieu scolaire

Copie : Ministère de l'égalité hommes-femmes

Ministère de la fonction publique

Ministère de la santé

Agence régionale de Santé de la région PACA

UNSA – Education nationale

UFAL

Madame la Ministre,

Par la présente, je tiens à vous informer de faits graves d'entrave à la laïcité et à l'éducation sexuelle et affective, au sein du collège Voltaire, à Toulon

En effet, l'association en charge d'intervenir, agréée par l'IEN et l'ARS, vient d'être sommée de modifier son programme d'intervention, lui-même conforme à vos directives, pour supprimer des modules « afin de ne pas choquer » les jeunes adolescents. L'infirmière scolaire, dans un mail dont j'ai eu connaissance, demande que soient retirées les questions abordant le viol, la prostitution, le clitoris, la pornographie, le stérilet, le préservatif féminin, les implants, l'avortement ainsi que la diffusion d'images et la démonstration d'utilisation du préservatif avec un sexe masculin en plastique.

Il s'agit en fait de se soumettre aux requêtes religieuses d'une partie des élèves, « un public jeune et multiculturel » (des classes de troisième), comme l'écrit cette personne, qui n'a manifestement jamais entendu parler de laïcité dans son établissement scolaire.

Aussi, au nom de ce "multiculturalisme", on devrait renoncer à aborder :

- l'Interruption Volontaire de Grossesse, qui est un droit élémentaire durement acquis par les femmes. Ne pas l'aborder serait un délit d'entrave à l'information et à l'accès aux droits des femmes et des jeunes femmes ;
- La totalité des moyens de contraception à disposition du public et notamment ceux évoquant l'anatomie féminine (la connaissance complète et la présentation du libre choix des protections est obligatoire) ;
- La pornographie qui pourtant, induit bien des représentations toxiques chez les jeunes et est actuellement leur premier vecteur de référence concernant la sexualité ;
- Le fait prostitutionnel qui parle de la traite des êtres humains, du consentement, du corps non marchand ;
- Le viol et l'agression sexuelle, notamment pour les mineurs, dont l'information quant aux lois permet d'introduire la question du discernement et du consentement ;
- L'anatomie et particulièrement le prépuce et le clitoris -donc l'existence du plaisir masculin et féminin - (au delà du principe de plaisir étant à l'origine de toute société humaine, du tabou

OLVO - Forces-Laiques

Associations de promotion et de défense des principes républicains dont la laïcité
Espace Nelson Mandela - 82 boulevard du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL
www.observatoirelaicite95.org - www.forces-laiques.fr

social et de la prohibition universelle de l'inceste, qui font que la manière dont on accède au corps de l'autre est réglementée) ;

Mais aussi renoncer à démontrer comment utiliser un préservatif, alors que chaque année nous sommes tous confrontés à la problématique de grossesses précoces, dues à une erreur de manipulation. Cet établissement scolaire pousse, par ailleurs, l'irresponsabilité à exposer ces adolescents à des infections sexuellement transmissibles !

De telles directives sont contraires à nos valeurs les plus élémentaires et à l'information sur l'accès aux droits des jeunes, préconisée par le ministère de l'Education Nationale. Selon la constitution, la République est Sociale, laïque, une et indivisible et elle doit donner droit à une éducation pour tous par l'Ecole laïque, gratuite et elle-même indivisible. Notre Ecole ne doit pas s'adapter à l'obscurantisme mais le combattre par l'éducation. C'est là sa vocation première, profonde, sur laquelle se fonde le contrat social.

Ces interventions sont essentielles au développement affectif et sensible de l'adolescent. De la même manière, aucun élève ne devrait sortir en préalable ou pendant l'intervention pédagogique sur motif personnel, comme nous le voyons dans certains établissements, car ces interventions parlent de réalités sociales et amènent des informations sur la santé et les typologies relationnelles que notre société -qui prône la liberté et l'égalité-, accepte ou n'accepte pas. Il s'agit donc d'un moment d'éducation et de réflexion en commun et pour tous, touchant une thématique effectivement intime mais qui n'aborde pas l'intimité individuelle.

Si ces interventions ne doivent en aucun cas se substituer à un cours de SVT, elles engagent la parole d'un adulte extérieur, professionnel, qui travaille dans un esprit relationnel de confiance et de dialogue avec l'institution. Non dans un rapport de domination et de soumission.

Aussi, Madame la Ministre, nous vous demandons de bien vouloir mettre bon ordre à cette dérive et veiller à ce que ce type de situation ne puisse plus jamais avoir lieu. Il en va de la santé de nos enfants, de l'équilibre de notre société, de la défense de nos principes républicain.

Madame la Ministre, veuillez agréer nos sentiments les plus cordiaux.



Laurence Marchand-Taillade
Présidente

Madame la Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75007 Paris

OLVO - Forces-Laiques

Associations de promotion et de défense des principes républicains dont la laïcité
Espace Nelson Mandela - 82 boulevard du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL
www.observatoirelaicite95.org - www.forces-laiques.fr